



**COMMUNIQUE SUR LE CONSEIL E.J.C.  
DES 20 ET 21 NOVEMBRE A BRUXELLES**  
**Éducation et formation**  
**PFUE 2008**

La seconde journée du Conseil Education Jeunesse Culture (EJC) consacrée à l'éducation s'est déroulée à Bruxelles le 21 novembre 2008.

Les cinq textes élaborés à l'initiative de la Présidence ont été adoptés.

- 1- Projet de résolution du Conseil relative à une stratégie européenne en faveur du multilinguisme.
- 2- Projet de conclusions sur les priorités futures de la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels ;
- 3- Projet de résolution: "Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie" ;
- 4- Projet de conclusions : « Préparer les jeunes au XXIème siècle : un programme de coopération européenne en matière scolaire ».

Le Commissaire FIGEL a félicité la Présidence pour ce « document de grande valeur politique et stratégique » qui aborde pour la première fois l'Ecole dans son ensemble, développe une approche opérationnelle de la coopération européenne dans ce domaine et constitue ainsi « une véritable percée ».

- 5- Projet de conclusions relatives à la mobilité des jeunes.

Le Commissaire FIGEL a souligné la nécessité de faire de la mobilité des jeunes la règle et non plus l'exception. Ces conclusions très ambitieuses affirment le principe d'une mobilité pour tous les jeunes quel que soit leur statut (étudiants, lycéens, jeunes en formation professionnelle...), fixent des objectifs et énumèrent de façon concrète les freins à la mobilité en termes d'information, procédures et financements qu'il convient de lever. Elles reprennent également la proposition du Ministre de l'Education nationale, M. Xavier DARCOS, de renforcer la mobilité des professeurs en Europe, ainsi que celle de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mme Valérie PECRESSE, d'inclure une période de mobilité dans les cursus du premier ou du deuxième cycle des établissements d'enseignement supérieur.

La Présidence a également apporté des informations sur l'avancement favorable des négociations engagées avec le Parlement européen (PE) sur trois textes importants :

- Deux propositions de recommandations relatives au renforcement de l'espace européen de l'éducation et de la formation professionnels : la première établit un système européen de crédits d'apprentissage (ECVET) et la seconde un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité. Ces deux propositions pourraient être votées par le PE lors de sa session plénière du 15 décembre ;
- Une décision du PE et du Conseil relative à Erasmus Mundus 2. La seconde étape (2009-2013) de ce « programme d'action destiné à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et promouvoir la compréhension interculturelle par la coopération avec les pays tiers » devrait faire l'objet d'une adoption en point A au Conseil Transports, Télécommunications et Energie (TTE) du 8 décembre prochain.

Le Commissaire FIGEL a souligné en clôture des travaux, un bilan largement dense et positif : les cinq textes adoptés et les trois autres qui devraient l'être prochainement ouvrent de nouvelles perspectives à l'Europe de la connaissance. Ils témoignent d'une convergence grandissante entre tous les responsables européens quant aux défis et enjeux actuels de nos systèmes éducatifs et de formation.

Les trois priorités de la future Présidence tchèque ont été présentées par M. Ondrej LISKA, ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports :

- l'élaboration du nouveau cadre stratégique « Education et Formation » qui devra définir des priorités de long terme au-delà de 2010 ;



**COMMUNIQUE SUR LE CONSEIL E.J.C.  
DES 20 ET 21 NOVEMBRE A BRUXELLES  
Éducation et formation  
PFUE 2008**

---

- le renforcement de la coopération entre l'éducation et la formation d'une part et les employeurs et les régions de l'autre ;
- la poursuite des avancées du Processus de Bologne, notamment en matière de mobilité, d'équité et de qualité, dans la perspective de la conférence ministérielle de Louvain des 28 et 29 avril 2009.